

Recommandations aux auteurs

Généralités

- Taille des articles : 20 pages maximum. Comptes rendus et obituaires: 4 pages maximum. Rapports : 10 pages maximum.
- Première page : Titre principal justifié à droite avec le prénom et le nom de l'auteur au-dessous. Sous le titre principal, insérer un résumé de 200 mots maximum en anglais.
- Dernière page: Mettre à la fin du texte une courte biographie de l'auteur de 80 mots maximum. Le nom de l'auteur au début de la biographie doit être mis en gras.
- Une bibliographie séparée n'est pas nécessaire.

Corps de texte

- Police : Times New Roman
- Taille de police : Texte principal 12pt avec interligne de 2,0
Notes de bas de page 10pt avec un interligne de 1,0
- Les mises en évidence et les mots étrangers doivent être mis en italique.
- Marges du texte : 3,5 cm à gauche ; 2,5 cm à droite ; 2,5 cm en haut, 2,0 cm en bas
- Tous les titres doivent être mis en gras. Titre principal (également le nom de l'auteur) 14 pt, autres titres 12 points, comme le texte principal.
- Justifier un nouveau paragraphe avec un recul de marge de 0,7 cm. Reculer seulement après un paragraphe.
- Justification et coupure de mots (automatique)

Citations

- Les citations doivent être indiquées par des guillemets et accompagnées d'une référence.
- Guillemets :
 - o Simplement : « [...] ». Par exemple : « Substance »
 - o Double : Si il y a une citation dans une citation, la deuxième citation aura un demi-guillemets : « [...] '[...]' ... ». Par exemple : « une substance 'naturelle' »
- Le point final d'une citation doit être placé avant le guillemet de fermeture, quand la citation forme une phrase entière. Si la citation est incluse dans une phrase du texte, le point est placé à la fin de la phrase, donc également après les guillemets de fermeture.
- Une citation de plus de trois lignes doit être marquée par un saut de paragraphe, un recul de la marge de gauche de 2 cm et un changement de la taille de police par 10pt. (l'appel de note y afférant est placé en fin de citation, avant le point final).
- Notes :
 - o Uniquement en bas de page. Toujours terminées par un point final.
 - o Les appels de notes doivent être placés après le mot, la phrase ou le guillemet de fermeture de la citation à laquelle la note se réfère. Dans le cas des paraphrases, mettre l'appel avant le point, si la paraphrase se réfère exclusivement à la phrase, ou après le point, si elle fait référence à plusieurs phrases ou à la section entière.
- Bibliographie :

- Livres :
Nom Prénom de l'auteur, *Titre du livre comme indiqué sur page officielle*, lieu d'édition, édition, nom de collection [facultatif], année, p. / pp.
- Article tiré d'un recueil :
Nom Prénom de l'auteur de l'article, « Titre de l'article », *in* Nom prénom du directeur de publication (dir.), *Titre du recueil*, lieu d'éd., édition, collection Nom de collection [facultatif], année, p. / pp.
- Article tiré d'une revue :
Nom Prénom de l'auteur de l'article, « Titre de l'article », *in Titre de la revue*, t. x (chiffre romain), Cahier/Numéro, année, p. / pp.
- Article tiré d'une revue avec directeur de tome :
Nom Prénom de l'auteur de l'article, « Titre de l'article », *in Titre de la revue*, Nom prénom du directeur de tome (dir.), « Titre du tome » [facultatif], t. x (chiffre romain) [facultatif], numéro, année, p. / pp.
- De l'internet :
Nom Prénom de l'auteur, *Titre complet*, année de parution, URL (date de consultation).
- Nomenclature latine impérativement en italique:
Op. cit., p. > quand l'œuvre à déjà été cité
Idem. > si exactement même référence que la précédente (même page)
Ibid., p. /pp. > si même référence que la précédente mais page différente
Art. cit., p. > quand l'article a déjà été cité
in -> pour article dans une revue, dans un tome, dans un livre, etc.
- Auteurs cités précédemment :
Si un auteur a déjà été cité il suffit d'écrire son nom en entier suivi de la (les) première(s) lettre(s) de son prénom suivie(s) par le point. Ex : Badiou A.